



HAL
open science

L'habitat fortifié du Suc de Lermu à Charmensac (Cantal) : une occupation laténienne en moyenne montagne auvergnate

Fabien Delrieu, Christine Mennessier-Jouannet, Cécile Moulin, Fabrice Müller

► To cite this version:

Fabien Delrieu, Christine Mennessier-Jouannet, Cécile Moulin, Fabrice Müller. L'habitat fortifié du Suc de Lermu à Charmensac (Cantal) : une occupation laténienne en moyenne montagne auvergnate. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2022, 40, pp.21-24. hal-03964381

HAL Id: hal-03964381

<https://hal.science/hal-03964381>

Submitted on 31 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

L'HABITAT FORTIFIÉ DU SUC DE LERMU À CHARMENSAC (CANTAL) : UNE OCCUPATION LATÉNIENNE EN MOYENNE MONTAGNE AUVERGNATE

Fabien DELRIEU (SRA Auvergne-Rhône-Alpes)
Christine MENNESSIER (UMR 8546)
Cécile MOULIN (UMR 5138)
Fabrice MULLER (INRAP Rhône-Alpes-Auvergne)

Le Suc de Lermu est une petite table basaltique, situé à 1100 m d'altitude sur la commune de Charmensac dans le Cantal. Il possède une surface de 0,8 hectare et domine le paysage alentour. Il est délimité par une série de falaises au nord, à l'est et à l'ouest et par une forte pente au sud qui lui permet par ailleurs de se rattacher au plateau voisin du Bru par un modeste isthme large de quelques dizaines de mètres.

Le site a été mentionné dès les années 1950 et fait, par la suite, l'objet de plusieurs campagnes de sondages entre 1960 et 1966 sous la direction de M. Soubrier. Ces investigations, couplées aux travaux conduits par Alphonse Vinatié sur le site à la fin des années 1960, permettent d'identifier plusieurs occupations se succédant du Bronze final, à l'âge du Fer et à l'Antiquité tardive. Une campagne de sondages conduite en 2016 confirme ces différentes séquences d'occupation dont la plus précoce remonte au Néolithique moyen II. Par la suite, le site est investi de manière significative au cours du Bronze final III. C'est à cette période que semble avoir été érigé un rempart doté de noyaux vitrifiés. Après un abandon de quatre siècles, le site est

finalement occupé au début de La Tène ancienne. Une importante campagne de fouille conduite en 2021 a permis de reprendre cette abondante documentation et de préciser la nature et la chronologie des occupations se développant sur le site au cours du second âge du Fer.

Une genèse au cours de La Tène A

Une occupation du site au cours de La Tène A pouvant perdurer au cours de La Tène B se développe dans l'emprise du site. Elle est caractérisée par la présence d'un niveau d'occupation (US 05, fig. 1) et d'un sol archéologique déjà identifié en 2016. L'assemblage céramique issu de la fouille de ce niveau permet de l'attribuer à La Tène ancienne au sens large eu égard à son caractère ubiquiste. Cependant la présence de céramiques tournées à pâte claire, peinte ou non, associées ponctuellement à un registre décoratif caractéristique des productions de céramiques grises monochromes méridionales permettent de proposer une

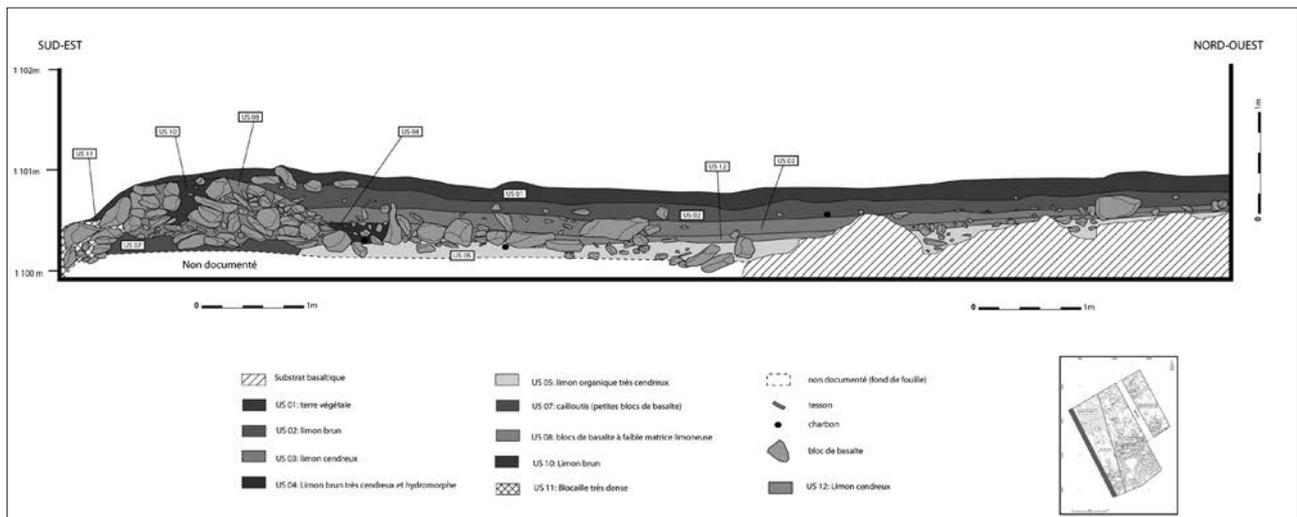


Fig. 1 : Vue de la coupe correspondant à la limite occidentale de la zone de fouille

datation centrée sur la fin du Ve siècle av. J.-C. à l'instar des productions gardoises similaires documentées dans les vallées de la Cèze ou de la Tave (Goury 1995). Il faut cependant noter qu'un faisceau d'éléments tendent à démontrer que les productions tournées du Suc de Lermu ne sont pas issues d'importations mais plus certainement d'une production locale imitant des produits méridionaux (Delrieu et al. 2018)

Leur présence, confirmée en 2021, atteste la conduite d'échanges significatifs entre la Haute-Auvergne et le Languedoc oriental via le sud du Massif central. Dans la même perspective, cette campagne de fouille a permis également d'identifier un tesson de céramique grise monochrome attesté pour la première fois en Haute Auvergne ; un autre tesson provient de Basse Auvergne sur le site des Pointes Hautes à Cournon d'Auvergne dans le Puy-de-Dôme. Il a été mis au jour en position secondaire dans un niveau plus récent. Sa présence n'est pas anodine et confirme l'influence méridionale qui caractérise cette occupation. Cette dernière est attestée par les données carpologiques. La présence de pois et de lentilles, productions thermophiles et xérophiles, plaide en ce sens. Cependant, l'influence languedocienne et plus généralement méridionale de ces assemblages n'est pas exclusive. La présence de deux tessons présentant des décors graphités atteste un ancrage régional fort au niveau de la Haute-Auvergne où ce type de production est bien documenté ainsi que dans tout le centre-ouest de la France actuelle et dans les piémonts occidentaux du Massif central (Charentes, Limousin, Périgord, Lot, Cantal...). Plus généralement, la céramique commune du Suc de Lermu, étudiée en 2016 et 2021, reste proche du faciès culturel mis en évidence en Basse Auvergne pour la fin du VI^e et le V^e siècles av. J.-C. (Mennessier-Jouanet, Deberge 2017). A ce titre il se rattache à la vaste entité culturelle nord alpine, mais s'en démarque par des formes originales inconnues autant en Languedoc que dans la Basse Auvergne. La rareté des ensembles de comparaison dans le reste du Cantal et plus largement sur la bordure sud du Massif central rend difficile la mise en évidence d'un faciès culturel spécifique à cette zone géographique.

Régionalement cette occupation de hauteur est contemporaine de celles identifiées sur les sites de Gergovie dans le Puy-de-Dôme, de Bègues dans l'Allier ou de Chastel-Marlhac dans le Cantal (Auxerre-Géron et al. 2017). Ce sont pour l'heure les seuls sites régionaux occupés de manière évidente pendant cette séquence chronologique. Le Suc de Lermu prend donc place dans un corpus de sites peu étoffé mais dont la présence atteste, aussi bien régionalement qu'au niveau national, l'utilisation des sites de hauteur, fortifiés ou non, pour l'implantation d'habitats supposés permanents.

Une occupation à La Tène B2 et C

La principale évolution issue des résultats de fouille conduite en 2021 a été la mise au jour d'une importante et inédite occupation laténienne du site. Cette dernière avait été pressentie en 2016 avec la découverte dans le sondage n°1 d'une fibule de schéma La Tène II.

Cet horizon chronologique est avant tout caractérisé par la mise en place d'un système défensif. Ce dernier est fondé directement sur un possible état de fortification ancien du site (US 07). Il se présente sous la forme d'une masse de blocs de basalte liés à la terre (US 08). Surmontée d'une probable palissade en bois (US 10), elle est grossièrement parementée sur sa face extérieure et couverte sur sa face interne par une série de dalles de basalte posées en écaille. Ce système de protection semble devoir permettre d'évacuer rapidement l'eau de pluie de la partie haute du rempart, dans un souci évident de conservation, en direction d'un petit canal aménagé à la base de l'ouvrage défensif, le long de sa limite interne. Son comblement est par ailleurs très hydromorphe (US 04) et a livré un abondant assemblage de mobilier correspondant à des rejets de nature domestique. L'aménagement d'un empièchement de 1 à 1,5 mètre de large longeant la limite interne de ce canal semble pouvoir être associé à une volonté de faciliter la circulation en arrière du rempart (fig. 2).

Cet empièchement est constitué de blocs de basalte posés à plat scellant directement le niveau de La Tène A (US 05). Cet ouvrage défensif et les éléments qui lui sont associés (canal et voie empièrée) sont parties intégrantes de l'US 12 attribuée à La Tène B2 et C qui correspond au niveau d'occupation. Outre l'abondant assemblage céramique, caractéristique de cette séquence mis au jour notamment dans le comblement du canal (US 04) les bornes chronologiques de cette occupation sont constituées par la découverte de deux fibules mises au jour dans le même niveau (US 04). La plus ancienne a été découverte en 2021 et peut-être attribuée à La Tène B2. La plus récente, découverte en 2016 (Delrieu et al. 2018) est datée de La Tène C. En l'état actuel de la documentation concernant cette occupation, ces deux bornes marquent les deux terminus de cette occupation, probablement longue, qui couvre à l'évidence une bonne partie du III^e siècle av. J.-C. et probablement la première moitié du II^e. De plus, la céramique à décor lissé dont un tesson appartient à une forme de vase de La Tène C2 est un calage chronologique assuré dans la première moitié du II^e siècle av. J.-C. et sa transition avec La Tène D1 (200 à 140/130 av. J.-C.). Au sein de cette occupation, les données stratigraphiques établissent que l'aménagement du



Fig. 2 : relevé en plan du sol de La Tène B2-C et des structures archéologiques associées.

rempart, et probablement de ses structures associées (canal et voie empierrée) marque la genèse de cette occupation, probablement au cours de La Tène B.

En arrière de l'ouvrage défensif précédemment décrit, un possible bâtiment à abside a été identifié (fig. 2). Sa fondation semble associée à l'US 12. Il n'a pas été fouillé en intégralité mais les éléments de mobi-

lier associés au niveau superficiel de son sol interne semblent permettre d'attribuer cet état récent de son fonctionnement à La Tène B2 et C. De nombreux éléments constitutifs d'une sole perforée associée à un possible four de type Sévrier ont été mis au jour de manière éparse en périphérie et à l'aplomb de ce bâtiment.

Les éléments de culture matérielle identifiés pour cette occupation confirment le développement d'une importante activité domestique sur le site au cours de cette séquence chronologique. La présence d'un catillus dans le comblement du canal bordant le rempart (US 04) est inédite en Haute-Auvergne pour cette séquence chronologique où l'usage des meules rotatives n'était pas encore attesté. L'assemblage céramique constitue dorénavant un lot de référence à l'échelle départementale. Le Suc de Lermu correspond en effet au premier site d'habitat de La Tène B et C documenté dans le département du Cantal. Cet ensemble céramique, à l'instar de celui attribuable à La Tène ancienne, est marqué par une proximité culturelle avec le Languedoc oriental confirmant le tropisme méridional caractérisant cette région durant une partie du second âge du Fer qu'il reste à documenter plus précisément.

Si le premier âge du Fer et le début de La Tène ancienne correspondent à des périodes particulièrement bien documentées en Haute-Auvergne, notamment grâce aux données funéraires issues de la fouille des très nombreux tumulus connus dans cette région, le second âge du Fer, à l'inverse, connaît une importante lacune documentaire. En effet, seuls quelques dizaines de sites ou d'indices de sites sont connues pour cette

période dans le département du Cantal. La Tène B et C correspondent probablement aux séquences les moins bien documentées du second âge du Fer en Haute-Auvergne. En effet, seule la découverte ancienne d'un fourreau à bouterolle ajourée de type Hatvan-Boldog attribuable à La Tène B2, sur la commune de Laveissenet peut être associée à cette période. Ce manque béant tranche nettement avec l'abondance des données pour cette période qui ont été collectées plus au nord, dans le bassin clermontois. La mise au jour de cette occupation laténienne dans l'emprise du Suc de Lermu correspond donc à une réelle opportunité de documenter en détail un contexte domestique jusqu'à présent inédit en Haute-Auvergne.

Bibliographie

Auxerre-Géron F.-A., Couderc F., Delrieu F. 2017. Les habitats de hauteur occupés à La Tène A en Auvergne : bilan et données nouvelles, *Bulletin de l'Association Française pour l'étude de l'âge du Fer* 2017, Paris.

Delrieu F., Auxerre-Géron F.-A., Chabert S., Moulin C. 2018. Les occupations protohistoriques du Suc de Lermu à Charmensac : état des lieux et données nouvelles. *Revue de la Haute-Auvergne*, 80, 2018, pp. 157-216.

Goury D. 1995. Les vases pseudo-ioniens des vallées de la Cèze et de la Tave (Gard). In : *Sur les pas des Grecs en Occident, Hommages à André Nickels*, Lattes/Paris, 1995, p. 309-324. (Études massaliètes 5).